

**Modules de perfectionnement en langue basque proposés aux enseignants volontaires des écoles et établissements publics et privés**

**Eskola eta ikastetxe publiko eta pribatuetako borondatezko irakasleen euskara hobetzeko moduluak**

**Contexte et présentation du projet :**

Les services de l'OPLB ont constaté un besoin de formation en langue basque pour certains professeurs, besoin pour lequel il n'existe pas d'offre à ce jour. Il s'agit d'un besoin d'approfondissement ou de perfectionnement du niveau linguistique pour des professeurs en classe, titulaires ou remplaçants, du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré des trois filières d'enseignement. Ce constat s'est fait de plusieurs manières :

- demandes directement exprimées auprès de l'OPLB par des professeurs,
- constat partagé exprimé lors d'échanges avec des professeurs,
- échanges avec les conseillers pédagogiques langue basque.

Sur cette base, le projet consiste à proposer des formations légères, ciblées selon les besoins, gratuites et sur la base du volontariat. Les éléments linguistiques à travailler seront des erreurs grammaticales, de vocabulaire et/ou de syntaxe ainsi que pour certains un manque de fluidité à l'oral.

Les modalités d'organisation et de financement proposées sont les suivantes :

- formations en groupe, avec des objectifs ciblés, sur un trimestre (8 semaines), un mercredi après-midi sur deux, à raison de 3 heures par mercredi, soit un total de 24 heures,
- deux groupes pendant l'année 2022-23, de 10-15 enseignants par groupe, soit 20 à 30 enseignants au total, l'un au 1<sup>er</sup> semestre de septembre 2022 à janvier 2023, le deuxième au 2<sup>nd</sup> semestre de février 2023 à juin 2023,
- prise en charge par l'OPLB de l'organisation logistique (recherche et réservation d'un lieu adapté, préparation de la communication auprès du public enseignant de l'offre de formation en concertation avec l'Education nationale, communication de l'organisation pratique auprès des enseignants inscrits),
- diffusion par l'Education nationale auprès du public enseignant des trois filières d'enseignement bilingue de la communication préparée par l'OPLB,
- prise en charge par l'OPLB des frais liés à la formation pour un total de 3.224 €: 3.024 € pour la rémunération de Beñat Lascano, formateur pressenti du fait de son expérience en tant de professeur ayant dispensé la formation intensive les années

**Testuingurua eta proiektuaren aurkezpena:**

précédentes (format HSE), et 200 € pour les frais d'organisation.

**Délibération :**

Compte tenu de ces éléments, l'Assemblée générale de l'OPLB décide :

- d'approuver le financement par l'OPLB des frais liés à l'organisation de ces deux formations pour un total estimé à 3.224 € ;
- d'engager sur le budget 2022 une enveloppe budgétaire de 3.224 € pour permettre ce financement.

**Adopté à l'unanimité.**